

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire d'ARHISTEL du jeudi 5 mars 2026

Présents (12) :

– Jean-Jacques BAUD, – Denis BONHOMME, – Marc CŒUR, – Renaud CORVEZ,
– Gérard DESPLOBINS, – Michel DURAND, – Mallory DUVIVIER, – Marie-Martine KLINGLER,
– Annie LARROUY, – Jean-François LIANDIER, – Bernard MATHAUD, – Armand THOMAS.

Préambule (par Bernard Mathaud)

- Le CA d'ARHISTEL vous remercie de votre participation aux travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Avant d'ouvrir la séance, nous devons vous demander de bien vouloir excuser :

- Monique BRICAULT, Jeanine VALOIS, Jean BRISSON, Patrice DESCOUST, Guy Fleury, Jean GIRAUD, Patrick MAMO, Alain GIBERT (Président de la FNARH).

- Jean BRISSON a donné pouvoir à Armand THOMAS, Patrice DESCOUST à Bernard MATHAUD.

- L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à 17h15.

Avant l'officiel rapport moral et d'activité de l'année 2025, je tenais, en tant que Vice Président, à faire ressortir des éléments de la vie d'ARHISTEL de la fin de l'année 2025 et du début de 2026.

Cette Assemblée Générale a une teneur particulière. C'est en effet la première fois depuis plus de 25 ans qu'elle se tient sans son Président. En effet, Jacques Grousset est décédé le 31 décembre 2025. Nous avons l'occasion aujourd'hui de lui rendre hommage ; Cet hommage doit être rendu à sa personne puisque c'était un personnage éminemment sympathique, agréable, intelligent et passionné ; nous lui rendons aussi hommage pour sa fonction au sein d'Arhistel, Président de cette Association dont il a été un des co-fondateurs en 1998 et qui l'a conduit à être quelque temps Administrateur de la FNARH. Cette fonction de Président avait pour lui un sens, le sens de la responsabilité dans les démarches, la vie associative, la représentation. C'est grâce à lui entre autres qu'Arhistel a pu continuer à exister jusqu'à aujourd'hui.

Merci donc à Jacques de nous avoir permis de le connaître et de l'apprécier. Jean-François a bien voulu lire le poème qu'il lui a dédié, ce dont nous le remercions.

Arhistel a subventionné la plantation d'un arbre pour son souvenir.

Son épouse Michèle a émis le souhait d'adhérer à Arhistel. L'assemblée décide d'en faire une adhérente d'honneur.

En ce qui concerne la situation d'Arhistel en fin d'année 2025, elle était particulièrement périlleuse. En effet, le montant du loyer de Chasseneuil devenait insupportable. D'une part, la FNARH n'a plus ou pas encore de subventionnement de la Poste, et un subventionnement en baisse d'Orange, ce qui limite ses possibilités d'aide aux différentes associations ; d'autre part, les loyers déboursés pour Chasseneuil n'étaient pas en rapport avec les services rendus, notamment l'environnement qui était fort peu agréable. Le choix était donc soit déménager dans de nouveaux locaux, soit disparaître et livrer les collections à la déchetterie. Puisqu'il y avait urgence, et pas d'alternative, nous avons opté pour un déménagement rapide de l'ensemble des collections de Chasseneuil aux Usines (ancienne filature) de Ligugé, pour un loyer plus de 2 fois moins cher. Mais passer d'un local de 140 m² à un local de 90 m² impose des choix. Il a donc été procédé à un retrait des doublons de matériel pour alléger le déménagement. Une petite partie de ceux-ci a été proposée à un ancien adhérent qui devrait la présenter dans le musée qu'il aménage.

Il a été fait appel à une association d'insertion Cap Vert pour le déménagement qui s'est déroulé tout au long du mois de janvier.

Il faut saluer ici la mobilisation d'un nombre important d'adhérents qui ont énormément travaillé et d'une manière efficace pour mettre en cartons et sur palettes, trier les doublons et effectuer le démontage des étagères. Ce travail n'a pas été vain puisqu'il a permis de diminuer notablement le coût du déménagement (en gros de 7 000 à 4000 €)

Cette mobilisation collective a duré après ce déménagement puisqu'il a fallu aménager la pièce de 90 m² et ramener sur les lieux plus définitifs les matériels et papiers de la pièce voisine où ils étaient stockés provisoirement. A ce jour, ce transfert n'est pas terminé.

Il y a eu beaucoup de travail donc, mais aussi beaucoup de satisfaction, d'avoir ensemble poursuivi un but commun.

Il faut également se satisfaire d'être maintenant dans un tiers lieu où les échanges avec le Fablab voisin et d'autres structures du site ont permis et vont permettre d'évoluer dans un environnement qui correspond à l'esprit de notre association .

En effet, si l'accueil a été très positif aux Usines, l'avenir promet d'être fructueux : il est question d'expositions, d'échanges de bons procédés...

En fait nous pouvons prétendre à une vie pour ARHISTEL et, collectivement, nous pouvons tous nous en réjouir.

Rapport moral et d'activité de l'année 2025 (par Michel Durand)

Tout d'abord, je dois aussi rendre hommage à Jacques, président d'Arhistel et l'un des membres fondateur de notre association en 1998. Depuis cette date, nous avons constamment pu bénéficier de sa rigueur, sa méticulosité, sa curiosité et son amitié qui vont nous manquer. Nous sommes fiers des actions qu'il nous a permis de réaliser et de la manière dont elles l'ont été.

Voici maintenant les actions effectuées en 2025.

1. Locaux

Devant les menaces de diminutions de nos subventions, nous avons cherché de façon encore plus active un local moins cher que celui de Chasseneuil. Après une visite sans suite de l'ancienne école de Montmidi, nous avons candidaté pour un local dans les anciens ateliers de la caserne des pompiers à Pont Achard, mais sans succès. Comme il l'a indiqué, Bernard a trouvé une solution dans

le bâtiment de l'ancienne filature à Ligugé. 2 locaux identiques nous ont été présentés et nous avons choisi celui qui nous paraissait le plus pratique et le plus prometteur pour l'organisation de manifestations. Ce local a une surface au sol plus modeste (93 m²) qu'à Chasseneuil, mais avec une hauteur sous plafond qui permettait d'envisager un stockage vertical. Il se situe dans un tiers-lieu accueillant et qui est sécurisé par un gardiennage permanent. Il a été possible de le louer dès janvier 2026.

Par nos actions, nous avons donc limité les frais de déménagement au coût du transport.

Nous avons également négocié la résiliation de la location de Chasseneuil. Le propriétaire nous a ainsi autorisés à quitter le local fin janvier et ne pas payer de loyer en 2026, en conservant toutefois la caution initiale.

Ce déménagement va également entraîner une diminution des frais d'assurance.

Nous louons maintenant un box à St Eloi en compensation de notre expulsion de l'appartement de Nimègue. Cette solution ne correspond en rien à l'utilisation que nous faisons de Nimègue et encore moins à ce que nous en espérions. Cette location devenue payante en février doit être réétudiée.

2. Travaux internes

- La dernière Assemblée Générale d'Arhistel a eu lieu le 31 janvier 2025.
- Arhistel compte 26 adhérents dont 22 employés d'Orange (actifs ou retraités).
- Nous avons organisé 4 CA physiques, mais toutes les informations sont diffusées systématiquement au CA et soumises à discussions. D'ailleurs 2 consultations ont donné lieu à un vote, pour décider du déménagement et choisir ensuite pour celui-ci l'association CapVert. Le bureau m'a désigné pour être le signataire des décisions que nous avons pris en commun.
- Nous vérifions mensuellement la comptabilité.
- Nous avons renouvelé notre adhésion à la FNARH et au CAC.
- Jacques a acheté un téléphone ancien, toujours après accord du CA.
- Nous avons organisé 4 matinées de travaux à Chasseneuil pour inventorier le matériel, 2 matinées pour déménager le bureau de Nimègue au box de Mandela, puis 6 matinées et 2 journées entières en 2025 à Chasseneuil pour préparer le déménagement à Ligugé.
- Nous mettons à jour le site internet qui dénombre 5148 visites (4347 visiteurs pour 8750 pages consultées). Les chiffres doivent être pondérés car certains accès, très courts, semblent correspondre à des comptages ou sondages.

3. FNARH

- Nous adhérons depuis plus de 20 ans à la FNARH, avec laquelle nous signons chaque année une nouvelle convention.
- Nous transférons systématiquement aux adhérents toutes les communications émises par la FNARH.
- J'ai participé avec Jacques à l'AG de la FNARH le 2 avril par téléphone.
- Jacques a participé à Paris à la réunion des présidents des associations affiliées à la FNARH le 20 juin.
- Nous avons transmis à la FNARH les données comptables et d'activité réalisées et prévues chaque semestre.
- 4 articles de Jean-François ont paru dans les cahiers de la FNARH (150 et 151) sur Juliette Dodu « héroïne du télégraphe », Edouard Ernest Blavier, directeur de l'Ecole Supérieure de Télégraphie, Pierre Auguste Alexandre, directeur des lignes télégraphiques et Joseph Eugène Léonce Brisson directeur de la télégraphie d'Algérie.
- Jean-François a participé aux journées Chappe à Beaucé du 24 au 27 septembre et y a présenté une communication sur Antoine Chaviale, directeur du télégraphe à Lille, conclue par un hommage poétique à la FNARH qui a été très apprécié. Il a présidé ensuite la séance du vendredi.

4. Divers

- J'ai visité avec Gérard le 12 février 2025 le « musée » installé au 1^{er} étage à Touffenet. Il paraît que le matériel n'y est plus présenté.
- Nous avons participé à la journée des associations de Poitiers à Blossac le 7 septembre. C'est toujours l'occasion de rencontrer les adhérents et de présenter l'association aux autorités locales et aux curieux.

***Le rapport moral et d'activité de 2025 est soumis au vote de l'Assemblée Générale
il est adopté à l'unanimité des membres présents.***

Le CA propose de maintenir le montant de la cotisation à 10,00 € en 2027.

***Le rapport financier de 2025 est soumis au vote de l'Assemblée Générale
il est adopté à l'unanimité des membres présents.***

- En ce qui concerne notre budget prévisionnel, nous espérons recevoir l'intégralité du remboursement de notre loyer qui est diminué de moitié par rapport à celui de 2025 et un remboursement d'une partie de nos dépenses de déménagement, d'aménagement de Ligugé et de préparation d'expositions.
- Nous envisageons une augmentation de nos adhérents et notre participation aux travaux de la FNARH.
- En ce qui concerne nos dépenses, une partie est déjà engagée :
 - le loyer de Ligugé
 - l'assurance
 - le déménagement
 - le début (le plus gros) de l'aménagement de Ligugé
- Les charges de 2026 s'élèveront à un montant comparable à celui de 2025, mais celles prévues de 2027 devraient être diminuées de moitié, en tenant compte des diminutions des loyers et charges et des frais d'assurance.

Rapport d'orientation pour l'exercice 2026 (par Michel Durand et Bernard Mathaud)

Locaux

L'Assemblée décide de se séparer du box de St Eloi pour ne plus payer un loyer modeste mais inutile.

Nous avons donc transféré nos collections à Ligugé.

Nous avons commencé à aménager ce local pour agrandir la surface de stockage et rendre la sauvegarde plus efficace, essentiellement celle des documents et des autres matériels sensibles à l'humidité. Nous devons nous hâter car nous utilisons un local annexe que nous avons promis de libérer rapidement.

Nous devons en profiter pour diminuer le nombre de doublons, éliminer le matériel le moins représentatif et mettre en valeur le matériel exceptionnel.

Nous espérons profiter de ce que nous offre le site pour présenter des expositions de faible coût mais de bonne tenue.

Nous envisageons une exposition sur « les jouets anciens des PTT ». Bernard possède déjà une collection intéressante et nous allons solliciter adhérents et non-adhérents à nous prêter leurs jouets afin d'enrichir notre présentation.

Dès que le local sera présentable, nous organiserons des « portes ouvertes » aux adhérents et aux voisins usagers du site.

Administration

Notre gestion continuera à être collégiale et notre communication interne régulière.

L'Assemblée décide de continuer à adhérer à la FNARH dont nous espérons continuer à bénéficier de son soutien et dont nous sommes heureux de participer à ses travaux :

- participer à son Assemblée Générale et ses différents travaux,
- diffuser ses informations aux adhérents,
- enrichir son « musée virtuel » sur son site internet
- rendre compte de façon régulière de nos actions et de nos finances,
- suivre ses préconisations comptables, juridiques et administratives.

L'Assemblée décide de conserver notre siège à Poitiers, ce qui nous contraint à adhérer au CAC, mais nous permet d'avoir une adresse, une boîte-aux-lettres, des salles de réunions à Poitiers et d'être répertoriée comme association poitevine.

La domiciliation du compte postal doit être modifiée et le sera après la constitution du nouveau bureau.

***Le rapport d'orientation est soumis au vote de l'Assemblée Générale :
il est adopté à l'unanimité des membres présents***

L'Assemblée Générale ordinaire est clôturée à 18h50.

Conseil d'Administration :

Marie-Martine Klingler, Gérard Desplobins et Patrice Descoust se présentent au Conseil d'Administration aux côtés des membres sortants Denis Bonhomme, Marc Cœur, Renaud Corvez, Michel Durand, Jean-François Liandier, Bernard Mathaud et Armand Thomas. Tous sont élus.

Le Conseil d'Administration a élu un nouveau bureau : Bernard Mathaud président, Michel Durand secrétaire, Marc Cœur trésorier, Armand Thomas secrétaire-adjoint et Marie-Martine Klingler trésorière-adjointe.